

Autour d'Anduze. 90 personnes ont participé à la 1ère Assemblée Territoriale



Ambiance studieuse pour tous les participants

Lors d'une réunion en décembre à laquelle environ 250 personnes avaient assisté, la Communauté de Communes Autour d'Anduze avait lancé l'initiative d'organiser des réunions afin de consulter les habitants des huit communes concernées pour qu'ils puissent s'exprimer dans une démarche participative. 90 personnes ont répondu favorablement à cette invitation et se sont retrouvés le samedi 23 janvier dans la salle des Casernes afin de travailler dans des assemblées territoriales. Il est évident que les élus connaissent les difficultés de l'intercommunalité, les problèmes sont différents selon que l'on regarde vers le haut de la vallée du Gardon ou vers la plaine mais cette diversité peut être également source de richesse et tous sont d'accord pour traiter les choses d'une manière globale malgré toutes les différences. La singularité de la démarche proposée repose sur le fait que la CCAA fait appel aux personnes concernées par ce qui se passe là où ils vivent pour qu'ils puissent proposer des projets qui s'organiseront au profit du plus grand nombre.

Actuellement la CCAA dispose de trois piliers sur lesquels reposent ses ressources, l'agriculture, le tourisme et le développement économique. Pour en tirer le meilleur parti, l'important est de traiter la communauté de communes (10 000 ha) comme une seule entité et de faire les investissements là où ils seront le plus rentables. Ainsi le village de Ribaute les Tavernes est aujourd'hui une priorité de bassin sur le plan départemental et semble tout désigné pour l'implantation d'une zone artisanale grâce à la « 2 fois 2 voies » toute proche. Une demande émane de la part de petites entreprises pour un projet d'installation et à ce jour le taux de créations d'emplois sur la CCAA est au-dessus du taux départemental.

Les citoyens se sont répartis dans 4 assemblées de territoire, le tourisme, l'économie, la vie sociale-services et culture, et l'agriculture pour une première démarche « le regard » permettant d'établir un état des lieux, des atouts comme des contraintes. Ces assemblées sont ensuite amenées à présenter leur travail à un Comité Technique de suivi qui fera une synthèse des informations pour les faire remonter auprès d'un Comité de pilotage composé du président, Alain Beaud, de la présidente du Pôle, Aurélie Génolher, de la déléguée au Projet de Territoire, Marielle Vigne, de la secrétaire générale et des représentants communaux. Cette assemblée sera suivie de deux autres rencontres, il s'agit d'une démarche de longue haleine et d'une nouvelle forme de citoyenneté très intéressante.